

Avis publics



ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

RETRAIT DE LA RÉOLUTION CA21 26 0067 APPROUVANT LE PROJET PARTICULIER RELATIF À L'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT SITUÉ AU 5270, RUE DE BELLECHASSE

AVIS est donné que, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2) et aux arrêtés ministériels en vigueur, une procédure de transmission de demandes écrites tenant lieu de registre s'est déroulée du 15 au 29 avril 2021 à l'égard de la résolution CA21 26 0067 approuvant un projet particulier, dans le secteur concerné formé des zones 0545, 0557, 0565, 0587 et 0586.

Le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu et le nombre de demandes reçues s'établissent comme suit :

Demandes requises pour la tenue d'un scrutin référendaire	Demandes reçues
149	244

Compte tenu de ce qui précède, le conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie a procédé, lors de sa séance ordinaire du lundi 7 juin 2021 à 19h, au retrait de ladite résolution.

Fait à Montréal, ce 9 juin 2021.

Le secrétaire d'arrondissement

Arnaud Saint-Laurent